

Création de l'Association des Chambres d'Agriculture Libres et Indépendantes de France



Les Chambres d'agriculture placées sous la présidence de la Coordination Rurale annoncent la création officielle de l'Association des Chambres d'Agriculture Libres et Indépendantes de France.

Cette nouvelle entité a pour vocation de rassembler les 11 Chambres d'agriculture désormais présidées par la Coordination Rurale, à la suite des élections de janvier 2025. Chacune de ces Chambres devient un véritable levier de mobilisation pour l'ensemble des agriculteurs.

L'association répond à une exigence claire : fédérer les compétences pour accroître notre performance collective afin de redonner aux agriculteurs un rôle central dans les décisions qui les concernent ! Elle se veut également un outil au service de ceux dont le vote n'a pas toujours été respecté, notamment en région Nouvelle-Aquitaine.

Dans cette dynamique, les présidents des Chambres d'agriculture du Lot-et-Garonne, de la Haute-Vienne, de la Vienne, de la Charente et de la Dordogne ont également validé la mise en place d'une déclinaison régionale de cette association.

Ces deux associations seront pleinement mobilisées pour servir et défendre les intérêts des agriculteurs.

**Chambre d'agriculture
du Gers**

Lionel CANDELON

**Chambre d'agriculture
de Dordogne**

Rémi DUMAURE

**Chambre d'agriculture
du Lot-et-Garonne**

Karine DUC

**Chambre d'agriculture
de la Haute-Vienne**

Bertrand VENTEAU

**Chambre d'agriculture
des Ardennes**

Jean-Baptiste BOURIN

**Chambre d'agriculture
de l'Indre-et-Loire**

Bruno BOIS

**Chambre d'agriculture
du Loir-et-Cher**

Edouard LEGRAS

**Chambre d'agriculture
du Cher**

Frédéric HERMENS

**Chambre d'agriculture
de la Vienne**

Philippe TABARIN

**Chambre d'agriculture
de la Charente**

Laëtitia PLUMAT

**Chambre d'agriculture
du Tarn**

Sébastien BRUYERE